



SEPTEMBRE 2026

Un nouveau quai d'observation au lac du Faubourg P. 9

Pèlerin'Art s'installe chez nous P. 9

Le Marché de Noël est de retour! P. 17



**MÉLANIE ROYER-COUTURE**  
Mairesse  
melanie.royercouture@sflneiges.com



MUNICIPALITÉ DE  
**Saint-Ferréol  
les-Neiges**



**HUGO ST-LAURENT**  
Conseiller district # 1  
hugo.stlaurent@sflneiges.com

1



**SIMON ROONEY**  
Conseiller district # 2  
simon.rooney@sflneiges.com

2



**CHRISTIAN RODRIGUE**  
Conseiller district # 3  
christian.rodrigue@sflneiges.com

3



**MARC MAGNY**  
Conseiller district # 4  
marc.magny@sflneiges.com

4



**ANTHONY DROUIN**  
Conseiller district # 5  
anthony.drouin@sflneiges.com

5

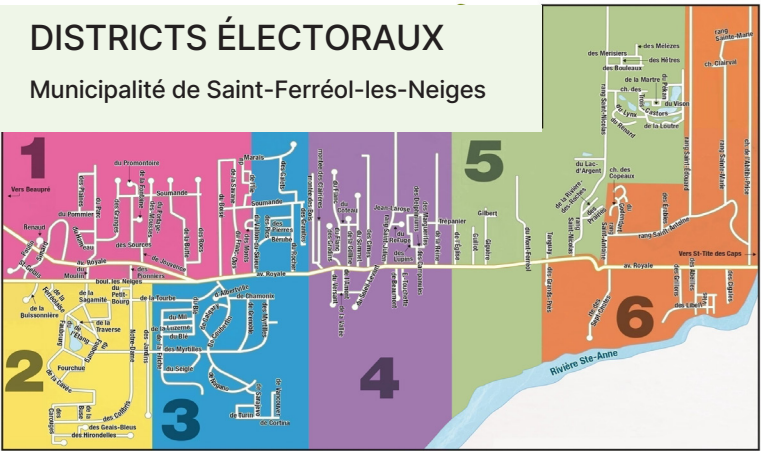


**CLAUDE LECLERC**  
Conseiller district # 6  
claudle.leclerc@sflneiges.com

6

## DISTRICTS ÉLECTORAUX

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges



## Sommaire

|       |                         |
|-------|-------------------------|
| P. 2  | Conseil municipal       |
| P. 3  | Bon à savoir            |
| P. 5  | Agenda municipal        |
| P. 6  | Rubrique de la mairesse |
| P. 7  | Point du conseil        |
| P. 9  | Vie municipale en bref  |
| P. 11 | Urbanisme               |
| P. 12 | Voirie                  |
| P. 15 | Écho de la MRC          |
| P. 17 | Loisirs                 |
| P. 18 | Près de chez vous       |
| P. 23 | Bibliothèque            |

## Hôtel de ville

150, rue du Moulin

### HEURES D'OUVERTURE

|          |                                 |
|----------|---------------------------------|
| Lundi    | 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 |
| Mardi    | 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30    |
| Mercredi | 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 |
| Jeudi    | 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 |
| Vendredi | 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h    |



## Équipe

**Eric Ennis (directeur général et trésorier)**  
eric.ennis@sflneiges.com

**Benoît Cloutier (directeur général adjoint)**  
benoit.cloutier@sflneiges.com

**Louison Fournier (coordonnatrice aux ressources humaines et à l'administration)**  
louison.fournier@sflneiges.com

**Alyson Tremblay-Racine (coordonnatrice des communications)**  
alyson.tremblayracine@sflneiges.com

**Camille Medda (directrice des loisirs et de la culture)**  
camille.medda@sflneiges.com

**Gabrielle Leclerc (coordonnatrice des loisirs et de la culture)**  
gabrielle.leclerc@sflneiges.com

**Patricia Audet-Bouchard (technicienne en loisirs)**  
patricia.audetbouchard@sflneiges.com

**Martin Robichaud (directeur à la planification et aux projets)**  
martin.robichaud@sflneiges.com

**John Giroux McCollough (coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement)**  
john.girouxmccollough@sflneiges.com

**Manon Houlé (inspectrice à l'urbanisme et à l'environnement)**  
manon.houle@sflneiges.com

**Jacques Godbout (inspecteur à l'urbanisme et à l'environnement)**  
jacques.godbout@sflneiges.com

**Clara Provencher (inspectrice à l'urbanisme et à l'environnement)**  
(actuellement en congé de maternité)

## Nous joindre

|             |                                                                   |
|-------------|-------------------------------------------------------------------|
| Téléphone   | 418-826-2253                                                      |
| Télécopieur | 418-826-0489                                                      |
| Courriel    | info@sflneiges.com                                                |
| Site Web    | www.saintferreollesneiges.qc.ca                                   |
| Facebook    | www.facebook.com/SaintferreollesNeiges                            |
| Instagram   | @saintferreollesneiges                                            |
| YouTube     | @Saint-Ferreol-les-Neiges                                         |
| Linkedin    | www.linkedin.com/company/municipalité-de-saint-ferréol-les-neiges |

## Inscrivez-vous à notre infolettre !

C'est très simple : consultez le bas de la page d'accueil de notre site internet.



**Marie-Noël Duclos (greffière, responsable affaires juridiques et gouvernance)**  
marienoel.duclos@sflneiges.com

**Audrey Racine (adjointe administrative à la comptabilité)**  
audrey.racine@sflneiges.com

**Geneviève Geoffroy (adjointe administrative)**  
genevieve.geoffroy@sflneiges.com

**Geneviève Laberge (adjointe administrative à la gestion des actifs)**  
genevieve.laberge@sflneiges.com

**Martin Belleville (directeur du service de sécurité incendie)**  
martin.belleville@sflneiges.com

**Nicolas Martineau (coordonnateur de la gestion des actifs et directeur adjoint au service incendie)**  
nicolas.martineau@sflneiges.com

**Carl Caron (journalier spécialisé)**  
**Charles Morin-Bélanger (journalier spécialisé)**

**Florian Sylvain (chef d'équipe)**

**Kevin Morency (journalier)**

**Stéphane Dupont (journalier spécialisé)**

**Steve Kirouac (journalier spécialisé)**

**Éric Lachance (journalier)**

**Olivier Hamel (mécanicien et journalier spécialisé)**

**Samuel Harvey (journalier)**

**Mélanie-Gabrielle Paquet (préposée à l'entretien ménager et locaux)**



Conseil municipal

33, RUE DE L'ÉGLISE

Séances ordinaires

|             |         |
|-------------|---------|
| 8 septembre | 19 h 00 |
| 5 octobre   | 19 h 00 |
| 2 novembre  | 19 h 00 |
| 7 décembre  | 19 h 00 |

Comité consultatif  
d'urbanisme

33, RUE DE L'ÉGLISE

Séances régulières

|              |                                             |
|--------------|---------------------------------------------|
| 15 septembre | Dépôt des documents<br>avant le 28 août     |
| 20 octobre   | Dépôt des documents<br>avant le 2 septembre |
| 17 novembre  | Dépôt des documents<br>avant le 30 octobre  |

Bibliothèque

33, RUE DE L'ÉGLISE

Horaire à partir du 8 septembre

|          |                                        |
|----------|----------------------------------------|
| Mardi    | 10 h 00 à 12 h 00<br>13 h 30 à 18 h 00 |
| Mercredi | 13 h 30 à 16 h 30<br>18 h 30 à 20 h 00 |
| Jeudi    | 18 h 30 à 20 h 00                      |
| Dimanche | 13 h 30 à 16 h 00                      |

Le Sommet

Conception et mise en page

Isabelle Gagné

Responsable du journal

Alyson Tremblay Racine

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Travaux publics

NUMÉRO D'URGENCE :

418-826-2253 poste 8

En dehors des heures normales de bureau, pour toute urgence relative aux travaux publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout ou un arbre tombé, vous pouvez composer ce numéro.

Écocentre

PÉRIODE ESTIVALE : ( jusqu'au 28 novembre) :

Écocentre de Saint-Ferréol-les-Neiges

|          |               |
|----------|---------------|
| Vendredi | 9 h à 16 h 45 |
| Samedi   | 9 h à 16 h 45 |

Espace Troc'Don

3432, AVE ROYALE (près de l'église)

|          |             |
|----------|-------------|
| Mercredi | 17 h à 19 h |
| Samedi   | 10 h à 12 h |
| Dimanche | 13 h à 16 h |

Maison des jeunes  
la Zone

|       |                   |                    |
|-------|-------------------|--------------------|
|       | SAINT-TITE        | SAINT-FERRÉOL      |
|       | 269 B av. Royale  | 16, rue des Lupins |
| Lundi | 15 h 15 à 20 h 30 | 15 h 15 à 20 h 30  |
| Mardi | 15 h 15 à 20 h 30 | 15 h 15 à 20 h 30  |
| Mer.  | 15 h 15 à 20 h 30 | 15 h 15 à 20 h 30  |
| Jeudi | 15 h 15 à 20 h 30 | 15 h 15 à 20 h 30  |

Collecte des ordures

TOUTES LES SEMAINES

|               |               |
|---------------|---------------|
| Les lundis    | Secteur ouest |
| Les mercredis | Secteur est   |

Collecte des matières  
recyclables

UN LUNDI SUR DEUX

|            |                    |
|------------|--------------------|
| Les lundis | 14 et 28 septembre |
| Les lundis | 12 et 26 octobre   |
| Les lundis | 9 et 23 novembre   |
| Les lundis | 7 et 21 décembre   |

Collecte  
des encombrants

DÉCHETS MONSTRES

Sur demande (\$) les jeudis  
418 826-2253

Numéros utiles

Aide chez-soi Orléans :  
418-664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré :  
418-827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré : 418-827-8780

Bibliothèque : 418-826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1- 877-346-6763

Bureau de poste : 418-827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré : 418-827-3768

Cercle de Fermières :  
418-405-0600

CLSC (Beaupré) : 418-827-5241

Club de l'Âge d'Or :  
418-826-2253

Carrefour Jeunesse-emploi  
-Côte-de-Beaupré :  
418-827-8211

Développement côte de Beaupré :  
418-827-5256

École Caps-des-Neiges 1 :  
418-821-8055

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :  
418-827-3726

Maison des Jeunes La Zone :  
418-826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :  
418-824-3444

Office municipal d'habitation :  
418-702-1318

Fabrique : 418-826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :  
418-827-4561

SANA- Service d'accueil des nouveaux arrivants  
Côte-de-Beaupré : 418-827-8211

Ressources familiales  
Côte-de-Beaupré :  
418-827-4625

École de musique  
Côte-de-Beaupré : 418-827-4625  
infoecolemusiquebeaupre.com

Agenda municipal

SEPTEMBRE 2026

|              |                                                |
|--------------|------------------------------------------------|
| 13 septembre | MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église              |
| 15 septembre | SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) |
| 20 septembre | MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église              |
| 25 septembre | DERNIER VERSEMENT TAXES                        |
| 27 septembre | MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église              |

OCTOBRE 2026

|            |                                                   |
|------------|---------------------------------------------------|
| 4 octobre  | MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église                 |
| 5 octobre  | SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église |
| 11 octobre | MARCHÉ PUBLIC • Place de l'Église                 |
| 12 octobre | FERMETURE DES BUREAUX POUR L'ACTION DE GRÂCE      |
| 16 octobre | RANDOWEEN • Camping Mont-Sainte-Anne              |
| 20 octobre | SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)    |

NOVEMBRE 2026

|                |                                                                 |
|----------------|-----------------------------------------------------------------|
| 2 novembre     | SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église               |
| 17 novembre    | SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)                  |
| 21-22 novembre | MARCHÉ DE NOEL • 33, rue de l'église et école caps-des-neiges 1 |
| 28 novembre    | DERNIÈRE JOURNÉE D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE                     |

DÉCEMBRE 2026

|             |                                                   |
|-------------|---------------------------------------------------|
| 7 décembre  | SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église |
| 15 décembre | SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)    |





Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Alors que l'été tire à sa fin et que la rentrée nous ramène tranquillement à nos habitudes, c'est avec beaucoup de fierté que je prends un moment pour regarder les derniers mois et constater, une fois de plus, toute la vitalité de notre communauté.

Encore cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir des dizaines d'enfants de Saint-Ferréol-les-Neiges, mais également de Saint-Tite-des-Caps, dans le cadre de notre camp de jour estival.

L'été aura également été bien rempli du côté sportif. Du désormais incontournable Québec Mega Trail à l'arrivée de Crankworx, sans oublier le Défi des couleurs qui viendra bientôt compléter cette belle saison, ces événements contribuent au dynamisme de notre milieu. C'est toujours un privilège d'accueillir des athlètes et des visiteurs d'ici et d'ailleurs et de voir notre territoire devenir un terrain de jeu exceptionnel pour le sport et le plein air.

Mais Saint-Ferréol-les-Neiges ne rayonne pas uniquement par ses montagnes et ses activités sportives. La culture occupe elle aussi une place importante dans notre communauté. Depuis quelques semaines, l'exposition extérieure Pèlerin'Art apporte une touche de couleur au lac du Faubourg. Avec l'ajout récent de notre nouveau quai d'observation, le secteur devient plus que jamais un lieu où il fait bon s'arrêter, contempler le paysage et profiter de ce qui nous entoure. Je vous invite à aller le découvrir ou à le redécouvrir cet automne.

Nos dimanches ont également été animés grâce au marché public et à ses différentes thématiques et activités proposées depuis le mois de juillet. Ces rendez-vous sont précieux : ils nous permettent de nous rencontrer, d'encourager les producteurs et artisans d'ici et de profiter de notre milieu de vie. Et la saison n'est pas terminée! Le marché se poursuit jusqu'en octobre, alors je vous invite aussi à continuer d'en profiter.

Avec septembre vient maintenant le retour des vacances, de l'école et d'un rythme un peu plus régulier. C'est aussi le moment de reprendre nos bonnes habitudes et de découvrir tout ce qui nous attend pour l'automne. Prenez quelques minutes pour consulter la programmation des loisirs de la Municipalité ainsi que celles de nos organismes locaux, dont le Saint-Fé Café. Derrière chacune de ces activités se trouvent des gens qui travaillent avec cœur pour faire vivre notre communauté.

Je vous souhaite à toutes et à tous un magnifique automne chez nous.

Mélanie Royer-Couture

Mairesse



Point du conseil

• À RETENIR DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 1ER JUIN 2026

Une meilleure planification des infrastructures d'eau

La Municipalité entreprendra une démarche de gestion des actifs en eau afin de mieux planifier l'entretien et le renouvellement de ses infrastructures. (Résolution 26 211)

**Un camion électrique s'ajoute à la flotte municipale**  
Le conseil a autorisé l'acquisition d'un camion électrique Ford F-150 Lightning pour soutenir les opérations municipales dans une perspective de développement durable. (Résolution 26 212)

**Nouvel équipement pour les travaux municipaux**  
Une remorque destinée au transport de la machinerie municipale sera ajoutée à la flotte. (Résolution 26 213)

**Une dérogation mineure est accordée**  
Une demande visant l'installation d'une thermopompe au 256, rue des Myrtilles a été approuvée sous certaines conditions. (Résolution 26 214)

**Une demande de dérogation est refusée**  
Le conseil a refusé une demande visant la construction d'un garage au 32, rue du Portage-des-Mousses. (Résolution 26 215)

**Plusieurs projets résidentiels reçoivent le feu vert**  
Divers projets de construction, d'agrandissement et de rénovation ont été approuvés dans le cadre du règlement sur les PIIA. (Résolution 26 216)

**Un nouveau projet résidentiel est autorisé**  
Le conseil a approuvé un projet de lotissement permettant la création de 26 lots, incluant des espaces verts et un bassin de rétention. (Résolution 26 217)

**Mise à jour du règlement de zonage**  
Le conseil a adopté un règlement modifiant certaines dispositions relatives aux ouvrages et équipements accessoires aux bâtiments principaux. (Résolution 26 218)

**Modernisation de la gestion contractuelle**  
Un nouveau règlement sur la gestion contractuelle a été adopté afin de favoriser la transparence et une saine gestion des fonds publics. (Résolution 26 219)



• À RETENIR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 JUIN 2026

**Renforcement des équipes pour les travaux routiers**  
La Municipalité a procédé à l'embauche d'un signaleur routier temporaire pour soutenir les travaux du rang Saint-Nicolas. (Résolution 26 222)

**Du personnel s'ajoute au camp de jour**  
Un animateur et une accompagnatrice ont été embauchés afin de répondre aux besoins des familles cet été. (Résolution 26 223)

**Maintien du soutien au transport collectif et adapté**  
Le conseil a confirmé sa participation financière au service PLUmobile pour l'année 2026. (Résolution 26 224)

**Projet de centre multifonctionnel**  
La Municipalité déposera une demande d'aide financière pour le projet de Centre multifonctionnel du parc du Mont-Sainte-Anne et de Saint-Ferréol-les-Neiges. (Résolution 26 225)

**Nouvel équipement pour l'entretien des installations récréatives**  
L'acquisition d'un véhicule côte à côte a été autorisée pour les opérations municipales, notamment à la patinoire du lac du Faubourg. (Résolution 26 226)

**Renouvellement de la flotte municipale**  
Un nouveau camion Ford F-250 sera acquis afin de soutenir les opérations de voirie. (Résolution 26 227)

• À RETENIR DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUILLET 2026

**Un directeur est nommé au Service incendie**  
M. Martin Belleville a été nommé directeur du Service incendie. (Résolution 26 233)

**Le projet de pavage du rang Saint Nicolas progresse**  
Le conseil a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour les travaux de pavage. (Résolution 26 235)

**Appui à un projet éducatif régional majeur**  
La Municipalité appuie le projet de nouvelle école secondaire du Collège des Hauts Sommets. (Résolution 26 236)

2026



**Réfection de la toiture de la caserne incendie**

Un contrat a été accordé pour assurer la pérennité des installations du Service incendie. (Résolution 26 237)

**Nouvelle responsable à la bibliothèque municipale**

Mme Sophie Marcotte a été nommée responsable de la bibliothèque municipale. (Résolution 26 239)

**Un quai d'observation sera aménagé au lac du Faubourg**

Le projet vise à mettre en valeur ce milieu naturel et à en améliorer l'accessibilité. (Résolution 26 240)

**Soutien à la jeunesse**

Une aide financière de 500 \$ a été accordée au projet Ma P'tite Coopérative. (Résolution 26 241)

**Des actions sont entreprises au 5612, avenue Royale**

Le conseil a adopté plusieurs résolutions afin de faire respecter la réglementation municipale et d'assurer la sécurité des lieux. (Résolutions 26 242 à 26 245)

**Plusieurs projets reçoivent le feu vert en urbanisme**

Divers permis et modifications de projets ont été approuvés dans le cadre du règlement sur les PIIA. (Résolutions 26 249 à 26 251)

**• À RETENIR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 27 JUILLET 2026**

**Le projet Versant Norr franchit une nouvelle étape**

Le conseil a autorisé la signature de l'entente relative aux travaux municipaux pour la phase I du projet résidentiel intégré Versant Norr. (Résolution 26 254)

**• À RETENIR DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 3 AOÛT 2026**

**Une contribution du Fonds parcs et espaces verts pour la piste multifonctionnelle**

Le conseil a consacré 183 716 \$ du Fonds parcs et espaces verts afin de soutenir la réalisation de cette infrastructure récréative attendue par plusieurs citoyens. (Résolution 26 260)

**La coopération régionale se poursuit pour la gestion des déchets**

Une nouvelle entente avec Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps permettra de maintenir une collaboration efficace pour

la collecte et le transport des déchets. (Résolution 26 262)

**Un projet en sécurité routière sera soumis au gouvernement du Québec**

La Municipalité déposera une demande d'aide financière afin de réaliser des interventions visant à améliorer la sécurité sur le réseau routier municipal. (Résolution 26 264)

**L'accès hivernal à l'écocentre est reconduit**

À la suite du succès du projet pilote, les citoyens pourront continuer d'utiliser l'écocentre de Saint-Tite-des-Caps pendant l'hiver 2026-2027. (Résolution 26 265)

**Réfection de la toiture de la caserne incendie**

Le conseil a accordé le contrat pour les travaux de réfection de la toiture afin d'assurer le maintien des installations du service incendie. (Résolution 26 266)

**Un coup de pouce aux jeunes cyclistes d'ici**

Une aide financière de 4 650 \$ a été accordée au Club cycliste MSA afin d'encourager la participation des jeunes résidents à la pratique du vélo. (Résolution 26 267)

**Des dossiers résidentiels approuvés en urbanisme**

Le conseil a autorisé deux dérogations mineures pour les projets de construction situés aux 149 et 151, rue des Marguerites. (Résolutions 26 268 et 26 269)

**Un nouveau citoyen se joint au CCU**

M. Maxime Lachance a été nommé au Comité consultatif d'urbanisme à titre de représentant du secteur du Village. (Résolution 26 273)

**Le fonds de roulement municipal sera bonifié**

Le conseil a adopté un règlement permettant d'augmenter le fonds de roulement de la Municipalité par un emprunt de 500 000 \$, offrant ainsi davantage de flexibilité financière pour les projets municipaux. (Résolution 26 275)

**• À RETENIR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 10 AOÛT 2026**

**Le contrat de pavage du rang Saint-Nicolas est octroyé**

À la suite d'un appel d'offres public, le conseil a confié les travaux de pavage à Les Entreprises Lévisiennes Inc. pour un montant de 183 125 \$ avant taxes. (Résolution 26 278)



**Pèlerin'Art s'installe chez nous**

Pour sa **5e édition**, **Pèlerin'art s'installe cette année à Saint-Ferréol-les-Neiges**, au cœur du quartier du Faubourg. Jusqu'au **4 octobre**, trois œuvres inédites d'art public prennent place autour du lac, auxquelles s'ajoutent des créations réalisées en collaboration avec des membres de notre communauté.

Profitez des prochaines semaines pour parcourir le site, découvrir les installations et voir le **lac du Faubourg sous un tout autre regard**, à la rencontre de l'art et de la nature.

**Un nouveau quai d'observation au lac du Faubourg**

Un nouveau quai d'observation a fait son apparition au **lac du Faubourg** cet été. Réalisé par notre équipe municipale, cet aménagement offre un nouvel espace pour profiter du paysage, observer la nature et apprécier le calme du site.

Des chaises colorées, peintes par l'artiste locale Camille Nadeau, viennent également compléter l'aménagement et créer un espace encore plus invitant à la détente.

Le projet a été réalisé grâce au **Fonds Parcs et espaces verts**, alimenté par les contributions des promoteurs de projets immobiliers et réinvesti dans l'amélioration de nos parcs et espaces publics.



**Une collaboration intermunicipale qui se concrétise**

Depuis le **15 juin**, les équipes de Saint-Ferréol-les-Neiges assurent également la collecte des déchets à **Saint-Tite-des-Caps et Saint-Joachim**. L'entente intermunicipale a été officiellement signée cet été, concrétisant une collaboration qui permet à nos trois municipalités de **mettre en commun leurs ressources et leur expertise**.

**Rappel: vous pouvez nous écrire par texto**

Saviez-vous qu'il est possible de communiquer avec la Municipalité par messagerie texte? Vous pouvez nous écrire au **418 692-4392** pour obtenir de l'information ou nous signaler une situation.

Vous pouvez notamment nous contacter pour poser une question sur nos services, nos heures d'ouverture ou nos événements, ou encore pour nous signaler un nid-de-poule, un panneau peu visible ou toute autre situation nécessitant notre attention.

**Vous pouvez également joindre des photos à votre message afin de faciliter le suivi de votre demande.**

Important: en cas d'urgence ou en dehors des heures d'ouverture des bureaux administratifs, veuillez téléphoner au 418-826-2253 et suivre les indications.

**Un nouvel affichage pour raconter notre histoire**

Cet été, un nouvel affichage d'interprétation a été installé sur le bâtiment du **lac du Faubourg**. Réalisé avec la précieuse collaboration de **M. Gilles Éthier**, il permet d'en apprendre davantage sur les débuts du développement du secteur et de mettre en valeur une partie de notre patrimoine local.

Lors de votre prochaine visite au lac du Faubourg, prenez quelques minutes pour le découvrir!

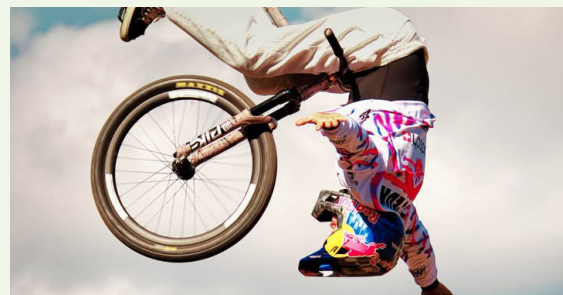




## Une première édition réussie pour Crankworx

Du 3 au 7 septembre, le **Crankworx Mont-Sainte-Anne** a fait vibrer notre secteur à l'occasion de sa toute première édition! La Municipalité est fière d'avoir été **partenaire de cet événement d'envergure internationale**, qui a attiré athlètes, passionnés et visiteurs chez nous.

Une première édition impressionnante qui a offert tout un spectacle et contribué au rayonnement de notre territoire et du Mont-Sainte-Anne!



## Fiers partenaires du Québec Mega Trail

Encore cette année, la Municipalité était fière de contribuer au succès du **Québec Mega Trail**, un événement d'envergure qui fait rayonner notre territoire.

Notre soutien prend différentes formes, notamment par **l'implication de nos équipes**. Notre Service de sécurité incendie joue un rôle important sur le terrain, particulièrement dans le secteur du sentier Mestachibo.

Une belle collaboration qui se poursuit année après année et qui contribue à la tenue sécuritaire de cet événement exceptionnel chez nous!



## Plan de mobilité : les prochaines étapes

La Municipalité poursuit ses démarches en vue de l'adoption de son Plan de mobilité, prévue vers la fin de l'année.

Sécurité routière, déplacements à pied et à vélo, transport collectif : le Plan permettra de définir les orientations et les actions à privilégier pour améliorer les déplacements sur notre territoire.

Dès 2027, il guidera les décisions de la Municipalité et sera notamment pris en compte dans l'élaboration du budget et la planification des investissements des prochaines années.

### Une activité publique à venir

Les citoyens seront prochainement invités à découvrir le Plan, à échanger sur les actions proposées et à contribuer à leur priorisation.

Surveillez nos différentes plateformes pour connaître la date et les détails de cette activité.



## Avant que l'hiver s'installe...

### Installez votre abri d'hiver à partir du 1er octobre

Aucun permis n'est requis pour installer un abri d'auto ou un garage temporaire.

L'installation est permise du 1er octobre au 15 mai et doit se trouver à au moins 2 mètres de la ligne avant du lot et de toute borne-fontaine.

Les matériaux permis sont les panneaux amovibles de bois peint ou de fibre de verre ainsi que la toile.

### Des travaux prévus en 2027? Prenez de l'avance!

Vous pensez construire, rénover ou réaliser un projet l'été prochain? L'hiver est un excellent moment pour commencer vos démarches.

La façon la plus simple et efficace de déposer une demande de permis demeure notre plateforme de demande en ligne. Elle vous permet également de suivre facilement les différentes étapes du traitement de votre demande.

En préparant votre projet à l'avance, vous aurez aussi le temps de vérifier les normes applicables et de prévoir les documents nécessaires avant le début des travaux.

### Demande de permis en ligne :



### Votre numéro civique doit rester visible!

Travaux, rénovations, végétation, neige... peu importe la situation, assurez-vous que votre numéro civique demeure clairement visible à partir de la rue.

C'est utile pour nos équipes municipales, mais surtout essentiel pour permettre aux services d'urgence de trouver rapidement votre propriété.

Et, accessoirement, ça facilite aussi la vie du livreur de pizza!

## Automne 2026



### Les dates à retenir cet automne

L'hiver approche et certains services saisonniers prendront bientôt fin.

Les collectes de feuilles et résidus verts auront lieu les **19 octobre et 2 novembre**.

Le service de collecte des encombrants sur demande, offert moyennant des frais, **se terminera le 19 novembre**.

Enfin, l'écocentre sera ouvert jusqu'au **samedi 28 novembre inclusivement**, dernière journée de la saison. Profitez des prochaines semaines pour faire votre ménage d'automne!

### Protéger son terrain pour l'hiver

Vous installez une toile de protection hivernale en bordure de votre terrain? Assurez-vous de conserver une distance d'au moins 30 cm (1 pied) du bord de la chaussée, idéalement davantage.

Les pesées utilisées pour maintenir la toile en place ne doivent pas dépasser 4 pouces de hauteur.

Ces précautions permettent d'éviter les bris aux équipements municipaux, de faciliter les opérations de déneigement et d'assurer la sécurité de nos équipes.

Rappelons que la Municipalité n'est pas responsable des dommages causés aux toiles ou aux objets installés dans l'emprise publique.

### Avant la neige, on ramasse!

Panier de basketball, décoration, structure temporaire ou autre objet installé en bordure de rue : pensez à tout retirer avant les premières accumulations de neige.

Les objets laissés trop près de la chaussée peuvent nuire aux opérations de déneigement ou être endommagés lors du passage de nos équipements.

Une attention particulière doit également être portée aux haies de cèdres et autres végétaux situés dans l'emprise municipale ou à sa limite. Ceux-ci peuvent être endommagés par la neige accumulée lors des opérations et la Municipalité ne peut être tenue responsable de ces dommages.



### Stationnement hivernal : dès le 15 novembre

Petit rappel avant l'arrivée de la neige : **du 15 novembre au 1er avril, entre 23 h et 7 h, il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité.**

En dehors de ces heures, le stationnement est permis uniquement aux endroits où la signalisation l'autorise.

Même lorsque le stationnement est permis, nous vous invitons à faire preuve de jugement lors des précipitations. Une voiture laissée dans la rue pendant une tempête ou durant plusieurs heures peut nuire considérablement au passage des équipements et à la qualité du déneigement.

### Bien trier, c'est aussi protéger nos équipes

Depuis le début de la collaboration intermunicipale pour la collecte des matières résiduelles, nos équipes ont été confrontées à plusieurs situations représentant des risques pour leur sécurité, dont certains débuts d'incendie.

Lors de la collecte, le contenu du camion est régulièrement compacté sous pression. Certains objets ou contenants peuvent alors être écrasés, perforés ou endommagés et provoquer rapidement un incendie.

**Les principaux risques à garder hors du bac**

**Ne déposez jamais dans votre bac à déchets :**

- Piles et batteries de toutes sortes, particulièrement celles au lithium
- Appareils contenant une batterie : téléphone, tablette, vapoteuse, jouet électronique, petit appareil rechargeable, etc.
- Bonbonnes et contenants sous pression
- Aérosols
- Essence, carburant, huile, solvant, diluant, antigel et autres liquides inflammables
- Peinture, teinture, vernis, décapant, colle et produits similaires
- Produits chimiques et corrosifs
- Seringues, aiguilles et autres déchets biomédicaux
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition



Ces matières doivent être apportées à l'écocentre ou à un point de récupération approprié. Les **branches, feuilles, gazon et autres résidus verts**, particulièrement lorsqu'ils sont en grande quantité, doivent également être dirigés vers l'écocentre. Des collectes de résidus verts sont aussi organisées directement aux résidences à différents moments de l'année.

#### ET LES CENDRES?

Les cendres peuvent demeurer chaudes beaucoup plus longtemps qu'on pourrait le croire. Pour en disposer de façon sécuritaire, conservez-les dans un contenant métallique à l'extérieur pendant au moins sept jours avant de les déposer dans votre bac.

#### UN DOUTE? ÇA VA OÙ?

Vous ne savez pas quoi faire d'un objet ou d'une matière? Avant de le mettre dans votre bac, prenez quelques secondes pour vérifier. L'application mobile et Web Ça va où? permet de savoir rapidement comment vous départir adéquatement de différentes matières et où les apporter.

#### SCANNEZ LE CODE QR POUR ACCÉDER À ÇA VA OÙ?

Bien trier nos matières, ce n'est pas seulement une question d'environnement. C'est aussi une façon concrète de **protéger nos équipes, nos équipements et d'éviter des incidents lors des collectes.**



### À NE PAS METTRE DANS VOTRE BAC



### Pas de lingettes dans les toilettes!

Un rappel simple, mais important : seul le papier de toilette doit être jeté dans les toilettes.

Les lingettes, même celles identifiées comme « jetables dans les toilettes », ne se désagrègent pas comme le papier de toilette. Elles peuvent obstruer les conduites et endommager les équipements de notre réseau d'égout.

Produits hygiéniques, essuie-tout, lingettes et autres déchets : direction poubelle!

### Une nouvelle toiture pour la caserne

Dans le cadre de l'**entretien planifié de nos bâtiments municipaux**, la toiture de la caserne a subi une cure de jeunesse à la fin de la période estivale.

Ce bâtiment joue un rôle important dans notre communauté puisqu'il abrite non seulement notre **caserne incendie**, mais également la **Maison des jeunes** et le **vestiaire de la patinoire du village**.

### Mieux planifier nos infrastructures en eau

La Municipalité travaille actuellement à l'élaboration de son **Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau)**, accompagnée par la firme **Maxxum**.

Cette démarche permet de dresser un portrait précis de nos infrastructures en eau, de mieux suivre leur état et de planifier les **interventions et les investissements nécessaires à long terme**.

Réalisé en grande partie grâce au travail de suivi de nos équipes municipales, ce nouvel outil de planification permettra également à la Municipalité de **maximiser son accès à certains programmes de subvention provinciaux** pour le renouvellement de ses infrastructures.



## Des travaux pour sécuriser la traverse piétonne

Comme vous avez pu le remarquer lors de vos déplacements, le **ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)** a récemment réalisé des travaux sur le boulevard des Neiges, à la hauteur du Marché du Faubourg.

Ces interventions visaient notamment à **rétrécir la chaussée afin de sécuriser davantage la traverse piétonne** située à cet endroit. Les travaux ont également permis de procéder au **remplacement d'un ponceau et à l'élargissement du trottoir**.

Ces améliorations contribuent à rendre ce secteur plus sécuritaire et convivial pour les déplacements à pied.

## Réfection du Rang Saint-Nicolas

De notre côté, d'importants travaux de réfection ont été réalisés cet été dans le **rang Saint-Nicolas**. Effectués en régie par nos équipes municipales, les travaux ont permis de refaire une portion d'environ **850 mètres de la route**.

Au moment d'écrire ces lignes, le pavage n'était pas encore finalisé. Cette dernière étape doit être réalisée au cours des prochaines semaines afin de compléter les travaux.

## Une dernière étape pour la piste cyclable du Rang Saint-Julien

Cet été marquait la dernière étape du projet de **piste cyclable du rang Saint-Julien**. Aménagée l'an dernier, celle-ci nécessitait encore une intervention importante: le **marquage au sol**, maintenant réalisé.

Nous sommes très fiers de ce projet qui **facilite les déplacements actifs dans le secteur et améliore notamment l'accès au Camping Mont-Sainte-Anne**.



## Résidus verts : avant de brûler, pensez à l'écocentre

Vous devez procéder au brûlage de résidus verts? Un permis de brûlage est obligatoire. Le formulaire est disponible sur notre site Web dans la section Info-incendie.

Lorsque c'est possible, nous vous encourageons toutefois à privilégier une autre option : apporter vos résidus verts à l'écocentre ou profiter des collectes automnales prévues les 19 octobre et 2 novembre.

### DEUX MÈTRES QUI PEUVENT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE

Nous avons récemment dû procéder à l'abattage d'un arbre mature et en santé qui avait été planté, il y a plusieurs années, trop près d'une borne-fontaine.

Avec le temps, son système racinaire risquait d'endommager les conduites de la borne et de compromettre son fonctionnement en situation d'urgence.

Cette situation nous rappelle l'importance de bien planifier nos aménagements : un espace libre d'au moins 2 mètres doit être conservé autour des bornes-fontaines.

Évitez donc d'y planter des arbres ou arbustes et d'y installer des aménagements ou objets permanents. Avec l'arrivée de l'hiver, pensez également à maintenir cet espace dégagé de la neige.

La MRC de La Côte-de-Beaupré vous informe sur les écocentres.

SEPTEMBRE 2026

**VOUS AVEZ DES OBJETS, DES MATÉRIAUX OU DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS DONT VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉPARTIR?**

Les six écocentres municipaux de la Côte-de-Beaupré offrent une solution simple et responsable pour éviter que ces matières se retrouvent à la poubelle.



## LES ÉCOCENTRES : UNE SOLUTION POUR DONNER UNE DEUXIÈME VIE À VOS MATIÈRES

Les écocentres permettent aux citoyens de déposer plusieurs types de matières qui ne sont pas acceptées dans le bac de récupération. En les apportant au bon endroit, vous contribuez directement à leur recyclage, leur valorisation ou leur réemploi. D'ailleurs, plus de 80 % des matières acheminées aux écocentres municipaux sont recyclées ou valorisées.

Avant de vous rendre à l'écocentre, pensez toutefois au réemploi! Vous avez des vêtements, des meubles, des articles de maison ou d'autres objets encore en bon état? Ceux-ci pourraient être utiles à quelqu'un d'autre.

Consultez la section « Vêtements usagés et articles de maison » du **site de la MRC** afin de trouver un organisme près de chez vous qui récupère les articles de seconde main.

Faire le tri de ses matières et choisir la bonne destination pour chacune d'elles est un petit geste qui fait une grande différence. En utilisant les écocentres et les ressources de réemploi, vous participez à la réduction des déchets et à une meilleure gestion des matières résiduelles sur le territoire.



**Nature et culture en harmonie !**

La MRC de La Côte-de-Beaupré vous informe sur la collecte de feuilles et résidus verts

## COMMENT VOUS DÉPARTIR DE VOS FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS LORS DES COLLECTES SPÉCIALES ?

Sur la Côte-de-Beaupré, la collecte des feuilles et résidus verts se fait au moyen de sac en papier.

- Déposez les feuilles et résidus verts dans des **SACS EN PAPIER**
- Le poids d'un sac ne doit pas excéder 25 kg.
- Conservez les sacs jusqu'au jour de la collecte.
- La veille de la collecte ou avant 7h le matin de la collecte, déposez les sacs en bordure de rue.



### POURQUOI CHOISIR LE SAC DE PAPIER ?

- Il est résistant aux intempéries et facile à utiliser.
- Sa nature légèrement poreuse favorise la circulation de l'air de sorte que les odeurs et les risques de moisissures des feuilles sont moindre.
- Son utilisation réduit les coûts de traitement par compostage. Contrairement au sac en plastique, le sac en papier n'a pas besoin d'être ouvert et vidé de son contenu au site de compostage.
- Il se décompose au même rythme que les feuilles facilitant le processus de compostage.
- Il se transforme lui aussi en compost, contrairement au sac en plastique qui se dégrade en laissant de résidus de plastique dans le compost et l'environnement.
- Renforcé par deux couches de papier kraft, le sac en papier peut contenir jusqu'à 23 kg (50 lbs). Une fois replié, il demeure fermé et résiste aux intempéries jusqu'à ce qu'il soit collecté.



Nature et  
culture  
en harmonie !



## Le Marché public se poursuit!

Depuis le **5 juillet dernier**, les dimanches sont synonymes de **Marché public à la Place de l'église!** Semaine après semaine, vous êtes nombreux à venir y faire vos emplettes, découvrir les produits frais et locaux et rencontrer les marchands présents.

**Merci pour votre précieuse participation depuis le début de la saison!**

Ce n'est pas terminé! Le Marché public se poursuit **tous les dimanches jusqu'au 11 octobre** à la Place de l'église. Profitez des prochaines semaines pour venir y faire un tour et encourager nos producteurs et marchands!

## Le Marché de Noël est de retour!

Notre populaire **Marché de Noël** sera de retour les **21 et 22 novembre prochains**, au cœur du village! Une fin de semaine festive à mettre dès maintenant à votre agenda.

**Soyez à l'affût!** La programmation complète sera dévoilée sous peu.

**Vous êtes artisan ou artisane et souhaitez participer?** Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **25 septembre à 10 h**. Consultez la page **Marché de Noël** de notre site Internet pour connaître tous les détails et soumettre votre candidature.



## Save the date: la Randoween est de retour!

Notre célèbre événement d'Halloween, la **Randoween**, sera de retour cette année au **Camping Mont-Sainte-Anne!**

Le **16 octobre prochain, de 18 h à 20 h 30**, venez marcher avec nous et découvrir un parcours illuminé et animé spécialement pour l'occasion. Costumes, ambiance d'Halloween et surprises seront au rendez-vous!

**À mettre dès maintenant à votre agenda!**

*En cas de pluie, l'événement sera remis au 23 octobre.*





Le Club Nordique Mont-Sainte Anne: une référence canadienne aux racines profondément d'ici !

Le Club Nordique Mont-Sainte-Anne (CNMSA) continue de faire rayonner la Côte-de-Beaupré à travers tout le pays. Fier pilier du développement sportif régional et provincial depuis de nombreuses années, le club vient de recevoir une distinction prestigieuse : il a été sacré Club de l'année au Canada pour une deuxième année consécutive par Nordiq Canada !

Au-delà de la formation et de la passion du ski de fond, le CNMSA est un véritable moteur communautaire. Grâce à l'engagement exceptionnel de ses bénévoles, le club s'investit dans l'organisation d'événements majeurs ayant d'importantes retombées pour la région, comme en témoigne le succès marquant des Championnats canadiens de ski de fond 2026 tenus au Mont-Sainte-Anne.

UN AUTOMNE ACTIF POUR LE VOLET COMPÉTITIF

Si la neige se fait encore attendre, le travail, lui, ne s'arrête jamais ! Cet automne, vous croiserez assurément les jeunes des différents programmes compétitifs aux quatre coins de la montagne. Que ce soit en enchaînant les kilomètres sur la piste de ski à roulettes du Mont-Sainte-Anne, à la course à pied dans les sentiers, ou lors de séances de musculation, de parties de soccer et d'activités axées sur le plaisir, nos athlètes s'entraînent fort et préparent activement la saison à venir.



VOLET RÉCRÉATIF JEUNESSE : INSCRIPTIONS CET AUTOMNE !

Le Club Nordique, c'est aussi et surtout une grande famille qui accueille les skieurs de tous les niveaux dès le plus jeune âge.

Les célèbres programmes récréatifs jeunesse (plus connus sous le nom de Jackrabbit), qui débiteront après Noël, permettent aux jeunes de 5 ans et plus d'apprendre les bases du ski de fond dans un environnement sécuritaire, convivial et amusant.

À noter : Les inscriptions pour ces programmes récréatifs jeunesse seront officiellement lancées au cours de l'automne. C'est l'occasion idéale d'initier vos enfants aux plaisirs de l'hiver et du plein air !

Restez à l'affût des détails à venir et rejoignez la grande communauté du Club Nordique Mont-Sainte-Anne pour une autre saison hivernale mémorable!

[www.clubnordiquemsa.com](http://www.clubnordiquemsa.com)

CLUB CYCLISTE MSA

La vague rouge du Club cycliste MSA s'empare de la montagne... et prépare un grand rendez-vous national!

Avez-vous remarqué la petite armée de cyclistes en rouge, dans nos pistes de vélo de montagne? Ce sont les membres du Club cycliste Mont-Sainte-Anne! Qu'ils soient à l'école de vélo, au récréatif, dans nos programmes pour adultes ou au compétitif, dans les volets enduro ou XC, des cyclistes de tous les âges animent la montagne à chaque coup de pédale.

Savoir combiner plaisir, développement sportif et engagement communautaire est au cœur de l'ADN du club. Tout au long de l'été, ce sont des centaines d'heures de bénévolat qui ont été réalisées par nos membres et leurs familles, en étroite collaboration avec la Sépaq et le Mont-Sainte-Anne, pour entretenir, développer et faire rayonner nos sentiers.

UN FRANC SUCCÈS POUR LES CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS 2026

Cet effort collectif porte ses fruits : la tenue des Coupes Québec et Championnats québécois XC a réuni plus de 500 athlètes et des milliers de visiteurs, du 21 au 23 août 2026. Inscrites au calendrier international comme une manche UCI, les courses ont rassemblé des participants de partout au Québec, mais aussi des États-Unis, des Maritimes et de l'Ontario, générant d'importantes retombées sportives et économiques (hébergement, restauration et commerces) pour toute la Côte-de-Beaupré.

LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE VÉLO DE MONTAGNE AU MSA EN 2027 ET EN 2028

Fort de cette énergie, le Club franchit un nouveau cap : c'est avec une immense fierté que nous annonçons que les Championnats canadiens de vélo de montagne XC se tiendront au Mont-Sainte-Anne en juillet 2027 et 2028!



Un grand merci à notre personnel entraîneur, nos nombreux bénévoles, nos athlètes et nos partenaires, qui font vivre le club au quotidien et rendent ces réussites possibles.



Suivez nos activités sur nos réseaux sociaux :

Facebook : @clubcyclistemsa

Instagram : @msaclubcycliste



## L'Association bénévole Côte-de-Beaupré : un acteur incontournable du maintien à domicile dans la région

Depuis sa fondation en 1992, l'Association bénévole Côte-de-Beaupré (ABCB) n'a cessé de bonifier et d'élargir son offre de services. Au fil des années, son équipe d'employés et de bénévoles s'est développée afin de répondre toujours mieux aux besoins des personnes âgées et vulnérables de la région.

**Sa force : une équipe de bénévoles dévoués, des services de qualité et une expertise diversifiée au service de la communauté.**

### DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

L'ABCB offre une gamme de services qui contribuent à favoriser le maintien à domicile, à soutenir les proches aidants et à briser l'isolement :

- **Maintien à domicile** : menus travaux, Popote roulante et services de transport;
- **Répît pour les proches aidants** : service La Maisonnée;
- **Aide aux formulaires et aux déclarations de revenus**;
- **Activités et services pour briser l'isolement** : milieu de vie et visites d'amitié;
- **Travail de milieu** : un service désormais assuré par deux intervenants qui sont présents pour accompagner et soutenir les personnes dans leur quotidien.

Par son action, l'ABCB joue un rôle essentiel dans la communauté en permettant à de nombreuses personnes de demeurer chez elles plus longtemps, dans un environnement sécuritaire et chaleureux, tout en conservant des liens sociaux significatifs.

**Pour communiquer avec l'ABCB par téléphone** : 418 827-8780

Il est également possible de se présenter directement dans les locaux de l'association.

**Adresse** : 11025, boulevard Sainte-Anne, local 7

**Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



## Marguerite Blais, ambassadrice et conférencière principale de la 3<sup>e</sup> édition du Salon des aînés et futurs aînés.

### ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

L'engagement de longue date de Marguerite Blais envers les aînés, sa proximité avec les citoyens et son leadership font d'elle la personnalité tout indiquée pour inspirer les participants et contribuer au rayonnement de l'événement. **Sous la présidence d'honneur de Jocelyn Boivin**, homme d'affaires et propriétaire de la résidence Les Jardins de la Côte à Beaupré, l'événement réunira près de 50 exposants, plusieurs conférenciers et partenaires autour d'une programmation consacrée au mieux-être, à la qualité de vie et au vieillissement actif.

**Conférences, spectacle et échanges avec nos exposants seront au rendez-vous : une programmation encore plus variée et animée vous attend.**

Le salon accueillera également une personnalité bien connue du public québécois, **M. Alain Choquette, magicien et illusionniste depuis plus de 35 ans**, ainsi que le **Dr Stéphane Lemire, président-fondateur de la Fondation AGES et pionnier de la gériatrie sociale au Québec**. Plusieurs autres invités, conférenciers, musiciens et kiosques gourmands seront également sur place pour partager leur expertise et animer le salon.

**Nouveau lieu** : École secondaire du Mont-Sainte-Anne, 10975, boulevard Sainte-Anne, Beaupré (Québec) G0A 1E0

**Date** : dimanche 25 octobre 2026

**Heure** : 9 h à 17 h 30

**Invitation à toute la communauté**

Le Salon des aînés et des futurs aînés s'adresse à l'ensemble de la population : aînés, futurs aînés, proches aidants, familles, jeunes et toutes les personnes intéressées par les enjeux liés au vieillissement.

Rendez-vous le dimanche 25 octobre 2026 à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne pour une journée inspirante et magique!

**Pour plus d'informations** : 581-984-5692 ou collectif@maviesurlacote.com



## La popote roulante au cœur de l'engagement communautaire du Cercle des Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges

À travers sa présence et son rayonnement dans la communauté, le Cercle des Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges souhaite faire une différence en s'impliquant activement, tant sur le plan humain que financier, auprès d'une cause qui lui tient à cœur. Cette année, c'est la **Popote roulante** qui est au centre de notre engagement.

Monsieur Jean Blondeau, directeur de l'Association bénévole de la Côte-de-Beaupré, nous a d'ailleurs présenté la mission de l'organisme, qui vise à **améliorer la qualité de vie et à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou vulnérables**.

Par l'entremise de la Popote roulante, l'association offre à près d'une centaine de résidents de notre secteur des repas complets, nutritifs et équilibrés, au coût de moins de 10 \$. Livrés plusieurs fois par semaine par des bénévoles, ces repas représentent bien plus qu'un service alimentaire : ils permettent également de maintenir un contact social précieux et de jouer un rôle de sentinelle lorsqu'un besoin particulier est constaté.

### DES POUPÉES POUR UNE BELLE CAUSE

Cette année, notre **Atelier de poupées** est devenu notre moyen d'amasser des fonds pour soutenir la Popote roulante. Nous prévoyons mettre en vente plus de **100 poupées, toutes uniques et fabriquées à la main**, au coût de 20 \$ chacune.

Vous pourrez nous rencontrer au **marché public les dimanches**, ainsi qu'au **Marché de Noël les 21 et 22 novembre prochains**. Il est également possible de vous procurer une poupée en communiquant avec nous à l'adresse courriel indiquée ci-dessous.

**En achetant une poupée, vous posez un geste concret pour les aînés tout en contribuant à la joie des petits. Comme quoi, les petits peuvent redonner aux plus grands!**



Le projet de poupées s'inscrit parmi les nombreuses activités réalisées par le Cercle des Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges, qui poursuit avec enthousiasme sa mission d'engagement, de partage et d'entraide au sein de la communauté.

### VOUS AVEZ LE GOÛT DE VOUS JOINDRE À NOUS?

**Contactez Solange Habel** : 418-405-0600

**Courriel** : cfqstferreollesneiges@gmail.com

**Facebook** : Cercle des Fermières de Saint-Ferréol



## École de Musique Côte-de-Beaupré • Nouvelle offre!

L'école est heureuse d'annoncer l'arrivée d'un nouveau professeur de clarinette pour les sessions d'automne et d'hiver 2026-2027.

Les inscriptions sont maintenant ouvertes pour les jeunes qui souhaitent découvrir cet instrument ou poursuivre leur apprentissage.

Une belle occasion de rejoindre la communauté musicale de la Côte-de-Beaupré!

<https://ecolemusiquebeaupre.com/inscription.php>



# LA ZONE RENTRÉE

Quel bel été on a passé! Entre les sorties, les activités et les fous rires, on a créé des souvenirs mémorables. Maintenant, on est plus motivés que jamais pour la rentrée! On vous prépare plein de beaux projets, de nouvelles activités et des surprises pour cet automne. Restez à l'affût, ça s'en vient et on a vraiment hâte de tout partager avec vous. La Zone, c'est VOTRE place – préparez-vous, ça va être mémorable!

Maison des jeunes - La ZONE mdjlazone mdjlazone.ca

DATES  
IMPORTANTES

|                                                        |                                                                      |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> FÉRIÉ/FERMÉ - 7 SEPTEMBRE     | <input type="checkbox"/> FÊTE DE LA RENTRÉE - 26 SEPTEMBRE           |
| <input type="checkbox"/> PÉDAGO - 18 SEPTEMBRE         | <input type="checkbox"/> TRAIL NOCTURNE - 9 OCTOBRE                  |
| <input type="checkbox"/> SORTIE ADOFEST - 19 SEPTEMBRE | <input type="checkbox"/> NUIT DES SANS ABRIS/ RANDOWEEN - 16 OCTOBRE |



Saint-Tite

LUNDI  
15h20 - 20h30

MARDI  
16h30 - 20h30

MERCREDI  
15h20 - 20h30

JEUDI  
15h20 - 20h30

Saint-Ferréol

LUNDI  
15h20 - 20h30

MARDI  
15h20 - 20h30

JEUDI  
15h20 - 20h30

Château-Richer

MARDI  
15h20 - 20h30

VENDREDI  
17h00 - 21h00

TU VEUX T'IMPLIQUER DANS DIFFÉRENTS COMITÉS?  
INFORME-TOI AUPRÈS DE TES INTERVENANTS.

FRIPERIE, MAISON HANTÉE,  
RANDOWEEN, MARCHÉ DE  
NOËL, FINANCEMENT, NOËL

GRUPE PARENT

LES LIENS D'INSCRIPTION, LES  
DÉTAILS POUR LES SORTIES, LES  
FERMETURES, ETC...

## Nouvelles heures d'ouverture En vigueur à partir du 8 septembre 2026

### HORAIRE RÉGULIER

|          |                                        |
|----------|----------------------------------------|
| Mardi    | 10 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 00 |
| Mercredi | 13 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h 00 |
| Jeudi    | 18 h 30 à 20 h 00                      |
| Dimanche | 13 h 30 à 16 h 00                      |

### HORAIRE D'ÉTÉ

De la Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail

|          |                   |
|----------|-------------------|
| Mardi    | 16 h 00 à 18 h 00 |
| Jeudi    | 18 h 30 à 20 h 00 |
| Dimanche | 13 h 30 à 16 h 00 |



## Bibliothèque aux sources : nouvelles heures d'ouverture

Dès le **8 septembre**, la bibliothèque aura le plaisir de vous retrouver selon son horaire régulier. Pour mieux s'adapter à votre quotidien et donner un coup de pouce aux parents qui passent chercher leurs enfants au service de garde, nous avons légèrement ajusté nos heures d'ouverture.

**Plus de flexibilité le mardi** : Ce jour-là, nous serons ouverts le matin, puis tout l'après-midi **jusqu'à 18h!** Vous aurez donc de nombreuses options pour venir choisir des livres.

**À noter** : Pour rendre ces nouveautés possibles, la bibliothèque sera dorénavant fermée le samedi.

Ces changements ont été pensés pour vous et pour mieux répondre à vos besoins. Nous espérons sincèrement qu'ils vous permettront de profiter pleinement de votre bibliothèque. Au plaisir de vous y voir!



La prochaine édition du journal le Sommet se fera en décembre 2026



Afin de ne rien manquer des actualités de la Municipalité, abonnez-vous à l'infolettre ! C'est très simple : consultez le bas de la page d'accueil de notre site Internet.